

Berne, le 28 septembre 2016

**Naturalisation facilitée pour les étrangers de troisième génération : enfin la votation populaire !**

**Ce matin, les deux chambres du Parlement ont finalement balayé leurs divergences sur l’initiative d’Ada Marra intitulée «La Suisse doit reconnaître ses enfants ». La population suisse devra maintenant décider si oui ou non elle veut faciliter la procédure de naturalisation des personnes étrangères dont les parents et grands-parents ont vécu en Suisse. Travail.Suisse, l’organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, se réjouit de l’aboutissement de cette initiative et la soutient.**

Après huit ans de chassé-croisé au Parlement, l’initiative parlementaire d’Ada Marra a enfin abouti à son acceptation par le Parlement. La Constitution fédérale ainsi que la loi fédérale sur la nationalité suisse seront modifiées, si la population accepte la proposition de l’initiative en votation populaire. Ces modifications permettront aux étrangers et étrangères dont les grands-parents et les parents ont vécu en Suisse d’en demander la nationalité par le biais d’une procédure plus rapide et moins exigeante que celle qui prévaut actuellement.

Travail.Suisse soutient la facilitation de la naturalisation des personnes étrangères de troisième génération qui permettra une meilleure reconnaissance sociale et politique pour des personnes déjà intégrées. Il faut souligner également que ces personnes représentent trois générations de travailleurs et travailleuses qui ont contribué à l’essor économique de la Suisse. Accepter de faciliter la naturalisation constitue un réel pas en avant pour la population suisse en permettant à la fois un allégement administratif dans le cadre de procédures coûteuses et une meilleure cohésion sociale. Cette dernière influencera notamment la qualité du marché du travail. Travail.Suisse espère que la volonté populaire sera d’offrir une meilleure reconnaissance aux quelques milliers de personnes étrangères issues de la troisième génération.

Pour plus d’informations :

Hélène Agbémégnah, responsable politique de migration et questions juridiques, tél 078 760 93 73